

## Prescriptions

### >>>> FICHE D'IDENTITE

#### Lots 66-69 :

Cette fiche s'applique uniquement aux lots suivants : 66, 67, 68 et 69.

4 lots libres de constructeurs

### >>>> RAPPEL ET COMPLEMENTS

Les prescriptions énoncées ci-après s'imposent à l'acquéreur. Elles viennent préciser le PLU et complètent le plan de composition et le règlement du lotissement "L'Orme brisé". Elles ont pour objet l'harmonisation des constructions projetées et la cohérence du projet d'ensemble dans un souci de qualité architecturale. Les règles précisées ci-après, décrivent les autorisations, interdictions et préconisations s'appliquant à chacun des lots.

En cas de divergences entre le PLU et la fiche d'ilot, la règle la plus stricte s'applique.

#### Implantations

Les constructions principales et les garages couverts respecteront les zones établies par le plan ci-joint.

Pour le lot 67, la construction sera implantée de limite en limite.

La construction du lot 66 sera implantée en limite droite.

Les constructions des lots 68 et 69 seront implantées en limite gauche.

#### Volumes

Les constructions principales respecteront un volume de R+1. Les garages accolés auront une hauteur à l'égout du toit minimum de 2.60m.

Les toitures des maisons et des garages formeront une pente de 35° avec le plan horizontal.

Les lots 66 et 69 seront à croupe depuis l'égout du toit.

Pour le lot 69, le garage sera intégré à la construction. Pour les lots 66, 67 et 68, il seront accolés à celle-ci. Un abri couvert et non-clos sera préféré à un garage clos pour le lot 66.

#### Matériaux

<u>Ravalements :</u>	Lot 66 et 67:	Principal :	Enduit gratté 016-Ton pierre (808020),
		Modénatures :	Enduit lissé 016-Ton pierre (808020),

<u>Ravalements :</u>	Lots 68 et 69 :	Principal :	Enduit gratté 009-Ton beige (908010),
		Modénatures	Enduit lissé 009-Ton beige (908010),

<u>Modénatures :</u>	Lot 66 :	Soubassement en pourtour de la maison et encadrement de la porte d'entrée et de garage et angle avant gauche de la maison en modénatures sur toute la hauteur (cf. exemple joint)
	Lot 67 :	Soubassement en pourtour et encadrement de la porte d'entrée.
	Lot 68 :	Soubassement en pourtour, chaînes d'angles et encadrement des pignons visibles et encadrement de la porte d'entrée. Fausse fenêtre en partie haute du pignon droit.
	Lot 69 :	Soubassement en pourtour de la maison et encadrement de la porte d'entrée et de garage et angle avant droit de la maison en modénatures sur toute la hauteur (cf. exemple joint)

Le traitement des modénatures se retournera sur les pignons et sur la façade arrière.

<u>Couvertures :</u>	Lots 66 et 67:	20/m <sup>2</sup> FONTENELLE "Rouge Naturel (2N)"
	Lots 68 et 69:	20/m <sup>2</sup> FONTENELLE "Rouge Vieilli (7E)"

<u>Volets battants :</u>	Lot 66 :	Sans
	Lot 67 :	Vert wagon (RAL 6012 - 1803036)
	Lot 68 :	Bleu pigeon (RAL 5024 - 2405030)
	Lot 69 :	Sans

<u>Porte d'entrée :</u>	Lots 66 et 69 :	Taupe (RAL 7006 - 704020)
	Lot 67 :	Vert wagon (RAL 6012 - 1803036)
	Lot 68 :	Bleu pigeon (RAL 5024 - 2405030)

Sur les lot 66 et 69 ouverture de  $120/215$  au RDC et  $120/175$  à l'étage sur le pignon donnant sur la voie formant un angle vitré avec les mêmes ouvertures en façade avant. (cf. image indicative jointe)

<u>Portes de garage :</u>	A rainures horizontales Ivoire (RAL 1015 - 809020)
---------------------------	---

#### Traitement des limites

Suivant plan de vente

#### Abris de Jardin

Implantation obligatoire dans la zone prévue à cet effet sur le plan joint.

#### Paysagement

Il est préconisé de planter des arbres fruitiers dans les jardins de derrière et les arbres remarquables dans les jardins de superficie supérieure à 150 m<sup>2</sup> (hors bâti).